

Membres ayant été consultés :

Mmes Evelyne BAUDUIN – Pauline DADIER - Sylvie SILVESTRE – MM. Belkacem ABDELHAK - Aymeric ANSEL - Chakib BACHIRI - Jean Marie BECRET - Cédric BETTREMIEUX - Jean-Luc BOURLAND - Gilles COUSIN - Patrice CUVILLIER – Christophe GABET - Mohamed GACEM - Onofrio PAVONE - Pascal POIDEVIN – Franck PORET - Patrick QUENIART - Daniel SION - Pascal TRANQUILLE

Membres n'ayant pris part ni la délibération, ni à la décision :

Mme Nathalie DEPAUW – M. Pierre BIENVENU

CONSEIL DE LIGUE PROCES VERBAL DU MERCREDI 09 JUILLET 2026 PAR VOIE ELECTRONIQUE

1 – DNCG – DOSSIER de l'AS BEAUBAIS OISE

Considérant que l'équipe de l'AS BEAUBAIS OISE est exclue des championnats nationaux et remise à la disposition de la LFHF pour la saison 2026-2027.

Considérant que le conseil de Ligue doit statuer sur cette mise à disposition dans les compétitions Régionales.

Considérant que le Conseil de Ligue se doit de se positionner sur le cas et établir de ce fait une règle à appliquer pour la saison 2026-2027 et les saisons à venir.

De ce fait, le Conseil de Ligue valide le fait qu'une équipe exclue des championnats nationaux prend la place hiérarchique de son équipe réserve suivante évoluant dans le championnat régional.

Dans le cas, ou il n'y a pas d'équipe évoluant dans le championnat régional, celle-ci sera reversée dans le plus bas échelon régional.

Aymeric ANSEL
Secrétaire Général



Cédric BETTREMIEUX
Président

